



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 74672

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer sur le problème de l'avenir des contrats emploi consolidé sur l'île de la Réunion. En effet, l'avenir des jeunes est compromis car aucune intégration n'est pour autant envisagée. Le préfet a accepté la prorogation, pour une période maximale d'un an, de l'appui financier de l'Etat sur les contrats arrivant à expiration dans les prochains mois, pour les cas qui seraient signalés comme étant les plus difficiles, mais ce n'est que retarder l'échéance. Les CEC ne semblent qu'un palliatif temporaire au chômage sur l'île de la Réunion. Il lui demande son sentiment et ce qu'il entend faire afin d'améliorer la situation de ces jeunes.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74672

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-Mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1762